

La Gendarmerie royale du Canada



La Gendarmerie royale du Canada (G.R.C.), composée de 18 198 membres, est chargée d'assurer la sécurité nationale et de veiller à l'application de toutes les lois fédérales sur l'ensemble du territoire. Elle est la seule force policière du territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, où elle fait observer le code criminel du Canada. Elle surveille également l'application des lois provinciales dans huit provinces (l'Ontario et le Québec possèdent leurs propres corps policiers).

La Gendarmerie royale fut créée en 1873, sous le nom de Police montée du Nord-Ouest, pour desservir les 780 000 km² du nord-ouest canadien.

En juillet 1874, dix mois après que le premier ministre sir John A. MacDonald eut annoncé la création de cette force policière, 300 recrues couvrirent à pied, en quatre mois, une distance de 1 600 km. Partis de Winnipeg vers Old Man's River, dans le sud de l'Alberta, ils y bâtirent le fort MacLeod. Cette marche vers l'Ouest entra dans la légende.

C'est en 1876, à Swan River, dans les Territoires du Nord-Ouest, que la Police montée offrit pour la première fois en spectacle son manège musical et que son orchestre donna son premier concert d'harmonie. Aujourd'hui encore, ce carrousel de trente-deux cavaliers sur leurs chevaux noirs continue de ravir le public tant au Canada qu'à l'étranger.

La Police montée prit le nom de Gendarmerie royale du Canada en 1920, lorsque son siège fut déplacé de Regina à Ottawa, et c'est dans les années 1930, que furent créés les services de la marine et de l'aviation ainsi que le premier laboratoire servant à la détection du crime (il y en a six actuellement).